

Anne Lenfant, présidente de la communauté de communes Cœur de Chartreuse : "Ne pas rompre avec le ski"

© Anne Lenfant - Communauté de communes Cœur de Chartreuse



La communauté de communes Cœur de Chartreuse a délégué la gestion de la station de ski de Saint-Pierre-de-Chartreuse Le Planolet pour cinq ans.

Pourquoi ce choix de déléguer la gestion de la station de ski ?

La station était gérée par notre collectivité en régie directe, mais devant les difficultés, principalement financières, pour l'entretien du domaine, nous avons confié en délégation de service public (DSP) à l'association Nouvelles traces en Chartreuse l'exploitation de cinq téléskis du Planolet. L'autre partie de la station, les Essarts à Saint-Pierre-de-Chartreuse, est également confiée en DSP à une société en cours de création, qui exploitera les téléskis l'hiver et l'été. Cela nous permet de ne pas rompre avec le ski qui se pratique ici, sans impliquer les finances de la collectivité.

S'agissant de l'association, quel intérêt à recourir à une telle structure ?

Leur fonctionnement est beaucoup plus agile, du fait de leur travail avec des bénévoles, même s'il y a quelques salariés. Cela réduit très fortement les coûts de gestion et cela permet aussi d'avoir une

souplesse en fonction de l'enneigement. L'association avait repris la délégation de la station de ski "en urgence" l'année dernière, et cette première année leur a permis de tester leur fonctionnement.

Quelles sont vos réflexions pour l'avenir de la station ?

Le domaine skiable ne pourra plus être ouvert dans son format entier, avec ses 31 km de pistes. On est confronté à un aléa de neige, un fort impact du réchauffement climatique. Il faut se projeter sur un autre format d'exploitation, mais la transition n'est pas la rupture : il faut continuer le ski tant qu'on peut continuer, mais l'objectif principal n'est pas le ski, c'est la diversification. Il faut offrir des lieux de tourisme, de culture, de pleine nature à la population et aux visiteurs. Notre valeur, valable en toutes saisons, c'est la qualité, le ressourcement, le bien-être.

Propos recueillis par
Raphaëlle Lavorel

Un projet labellisé "Avenir montagnes ingénierie"

Le territoire de la communauté de communes Cœur de Chartreuse est lauréat du programme "Avenir montagnes ingénierie", un programme du fonds "Avenir montagnes" porté par l'Agence nationale cohésion des territoires (ANCT) et mené par la Fabrique des transitions en logique d'alliance avec les alliés Mountain wilderness et transition des territoires de montagne (2TM). Son objectif : accompagner en ingénierie les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique. L'avenir de la station de Saint-Pierre-de-Chartreuse Le Planolet a été discuté notamment dans le cadre de ce programme. Un groupe de travail a été constitué et plusieurs réunions publiques ont eu lieu depuis début 2024. L'autre volet de ce programme en ingénierie, choisi par la communauté de communes Cœur de Chartreuse, est celui de la valorisation des patrimoines liés aux Chartreux sur un site qui associe le vallon du monastère et la vallée du Guiers mort.



© Hubert Bouchez